

CHARTRE

Projet Alimentaire Territorial du Roannais

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont la déclinaison des politiques locales autour de la thématique de l'Alimentation. Ils ont été introduits par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Un PAT permet autour de l'alimentation et sur un territoire donné, de mettre en cohérence les stratégies, initiatives de l'ensemble des acteurs quelque soit leur domaine d'intervention :

Domaine social : éducation alimentaire, accessibilité de tous à une nourriture de qualité en quantité suffisante, don alimentaire, valorisation du patrimoine ;

Domaine environnemental : consommation de produits locaux et de qualité, valorisation des modes de productions agroécologiques, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;

Domaine économique : structuration des filières, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, installation d'agriculteurs et préservation des espaces agricoles.

En Roannais

Depuis 2015, dans le cadre d'un programme soutenu par l'Europe (LEADER), une réflexion a été initiée autour du thème de l'alimentation. Une grande diversité d'initiatives, de nombreux acteurs impliqués autour du thème de l'alimentation ont été répertoriés. Fort de ce travail, une démarche a été engagée fin 2016 pour favoriser une meilleure coordination, connaissance des acteurs et organiser ces dynamiques dans un PAT. En 2018, les six intercommunalités du Roannais avec les partenaires impliqués et toujours en lien avec le programme LEADER ont formalisé la démarche. Depuis le réseau n'a cessé de s'élargir aux acteurs qui interviennent sur Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté, CoPLER et les communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable et du Pays d'Urfé.

Le socle commun

Le PAT conduit à ***agir ensemble*** selon des principes d'actions partagés pour ***l'accès de tous à une alimentation saine, de qualité et de proximité.***

Les moyens mis en œuvre :

- Une animation permettant de mieux comprendre les habitudes alimentaires du territoire, de les accompagner et d'anticiper leurs évolutions.
- Un lieu d'échanges, de liens et de synergies entre les acteurs pour :
 - Créer, consolider ou développer des initiatives et des actions ;
 - Établir une culture et un langage communs autour de l'alimentation (qualité, local...) ;
 - Répondre aux besoins du territoire.

Nos valeurs

Les 4 valeurs qui prévalent dans le PAT Roannais sont : la Tolérance, la Responsabilité, la Solidarité, la Durabilité. Elles sont reconnues et respectées par l'ensemble des signataires. Elles signifient la nécessité d'écoute des points de vue de tous, de sincérité des partenaires dans leurs engagements, de partage et prise en compte des conséquences des actes de chacun à l'égard des générations futures.

La Tolérance

Chaque acteur a ses contraintes, ses obligations. Il faut les connaître, les comprendre et en tenir compte.

Les **consommateurs** sont au cœur de la démarche. L'aspect social et culturel de l'alimentation seront pris en compte. La pédagogie, l'accompagnement, l'adaptation des messages aux différents publics doivent prévaloir à toute action.

Les **producteurs** sont le maillon initial. Conscients des obligations de leur travail, en termes de quantité, de qualité, de contraintes climatiques, de diversité et d'impact sur les milieux, ils pourront, s'engager dans une transition écologique et économique qui nécessite du temps et un accompagnement.

Les **acteurs économiques** doivent répondre aux exigences sanitaires, économiques mais également aux demandes des consommateurs. Ils seront sollicités pour mieux intégrer le tissu local et ainsi s'engager avec le territoire pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

La Responsabilité

Chaque partenaire est responsable de ses actes en se basant sur les informations dont il dispose. Cela nécessite que chaque acteur éclaire au mieux la connaissance des autres. Cette sincérité, sur les modes de production, de transformation, de consommation ne sera pas accompagnée de jugements mais appellera des avis, des réflexions, voire des propositions d'amélioration en toute connaissance de cause. Chacun sera alors pleinement responsable et autonome dans ses actes et fera ses choix en conscience.

La Solidarité

L'alimentation se prête à la solidarité. Elle permet de mettre en lien les acteurs du territoire quelque soit leur statut, leurs contraintes, leurs objectifs. Le travail commun apportera de la valeur aux productions, à l'acte de consommer et de transformer. La solidarité doit s'entendre au travers des filières, des types de consommateurs, de leurs moyens, des générations, des micro-territoires. L'acte de consommer produit de la solidarité avec les producteurs et vice-versa.

La Durabilité

Le PAT s'inscrit pleinement dans la durabilité. Il accompagne la mise en mouvement de nos systèmes de production, de nos filières et de nos modes de consommation en répondant aux 3 dimensions du développement durable : environnementale, sociale et économique.

Les actions du PAT doivent conduire à favoriser :

- La protection de l'environnement, la biodiversité, les économies d'eau, le développement des circuits courts, locaux quand c'est possible, le saisonnier, la lutte contre le gaspillage...
- Le bien être des producteurs, celui des consommateurs, des acteurs économiques ;
- L'accès aux informations en lien avec la santé (l'éducation à la santé via l'alimentation, limitation des intrants, évaluation de l'impact sur la qualité et la quantité d'eau, l'hygiène de vie ...

Nos principes

Être acteur de son territoire

Anticiper les conséquences du réchauffement climatique sans à avoir à le subir.

Ne pas minimiser son rôle et la portée de ses actes.

Promouvoir, connaître et favoriser son territoire.

Être conscient que chaque acte a une conséquence sur son environnement proche, tant pour les consommateurs, les producteurs, que pour les acteurs économiques.

Privilégier la proximité, conscient que l'autonomie alimentaire est utopique

S'alimenter a du sens et doit permettre de garder des plus-values sur le territoire quand cela est possible. Toutefois il ne faut pas tomber dans le piège du tout « Roannais ». Les conditions pédologiques et climatiques, les filières en place ne pourront jamais répondre à la totalité des demandes du territoire PAT.

Adapter son action aux diversités des acteurs et du territoire

Le Roannais propose une diversité de secteur aux caractéristiques multiples, il en va de même pour sa population. Les actions doivent ainsi être adaptées à ces spécificités pour être efficaces.

Intégrer la notion temps dans l'action, le temps nécessaire est incompressible pour mettre en place toutes les évolutions.

De la compréhension des acteurs naîtra une meilleure connaissance des contraintes et une meilleure réponse aux besoins exprimés.

Harmoniser sans uniformiser

Mettre en avant une vision commune tout en conservant nos caractéristiques et nos particularismes.

Affirmer des objectifs cohérents qui permettent d'aller dans la même direction sans se plier à une seule vision.

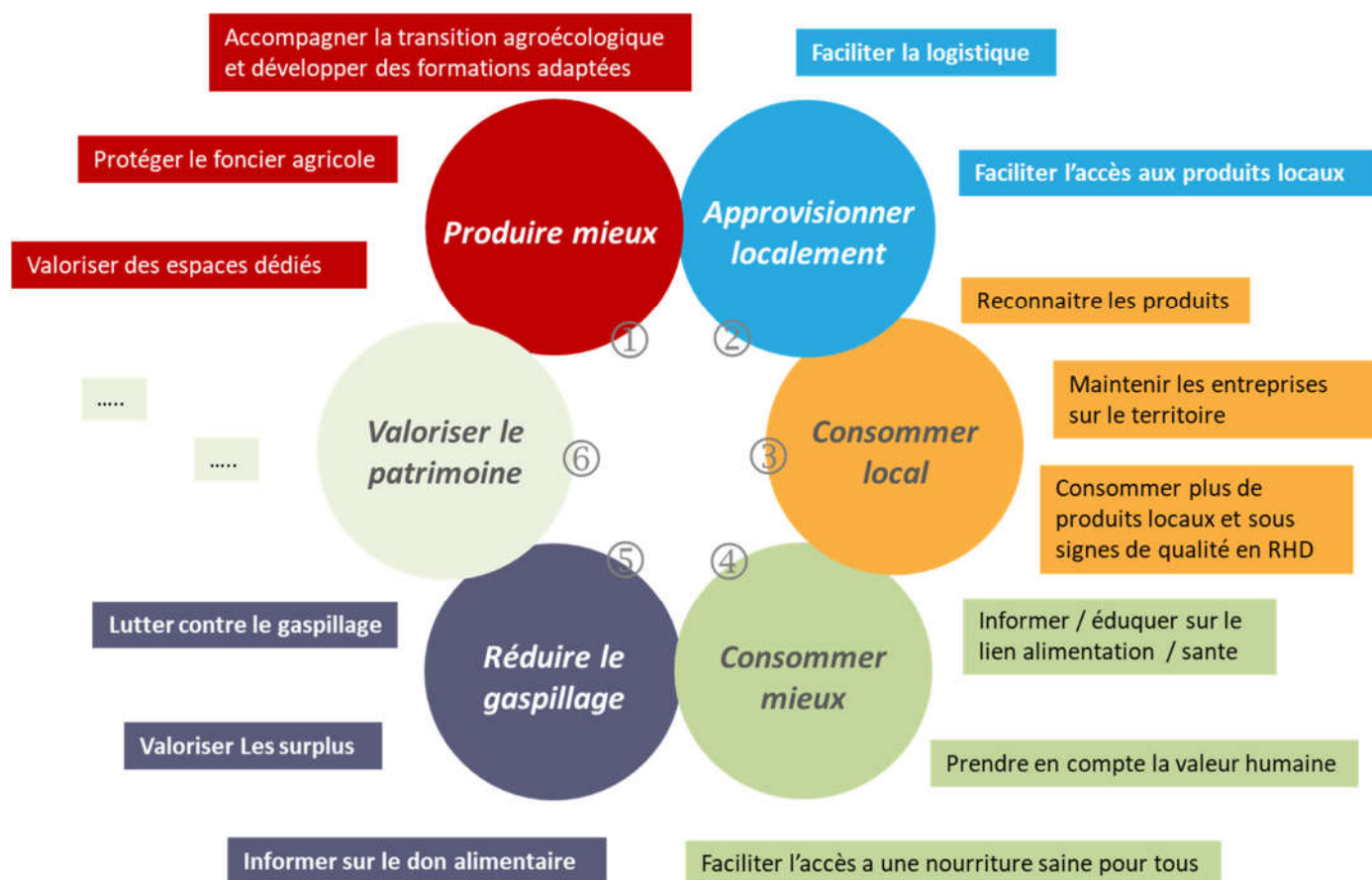
Favoriser le plaisir !

L'alimentation est un vecteur de plaisir et d'intégration sociale.

Éviter les injonctions, les jugements, être dans l'accompagnement, l'encouragement.

Valoriser les temps de rassemblement, d'échanges, de partage et de convivialité qui participent au mieux vivre ensemble.

Nos objectifs



Nos engagements

La Charte du PAT Roannais est un document de référence qui résume les valeurs, les principes et les objectifs que se donne notre territoire pour « agir ensemble pour l'accès de tous à une alimentation saine, de qualité et de proximité ».

Elle permet aux partenaires de se reconnaître dans une dynamique dans laquelle ils sont acteurs de par les actions qu'ils conduisent.

Elle résume les engagements que chacun prendra dans la mise en œuvre de ses actes mais aussi dans sa participation à la réflexion roannaise.

La participation au PAT du Roannais permettra de poser les fondements d'un observatoire des habitudes alimentaires du territoire afin d'anticiper les évolutions. Pour ce faire, les partenaires **s'impliqueront dans les rencontres, apporteront leurs connaissances et aideront à construire et mettre en œuvre les stratégies** pour répondre aux besoins du territoire.

Cette Charte est un outil collectif que les partenaires seront amenés à faire évoluer notamment en s'engageant à **travailler dans un système d'évaluation permanente des actions, à participer à une rencontre annuelle de bilan et prospectives et à fournir des informations en lien avec les objectifs affichés.**